

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DISPOSITIF OPAFE REBOISEMENT DIVERSIFIE APRES COUPE RASE (RDCR)

n° de dossier : RDCR /2023-2026

Identification du demandeur

N° SIRET :

Formalité obligatoire à réaliser auprès du Centre de formalités des Entreprises (CFE) de la Chambre départementale d'agriculture ou du centre des impôts

Civilité : Madame Monsieur Autre, préciser :

Nom et prénom du mandataire en cas d'indivision ou dénomination sociale pour les personnes morales :

Agissant en tant que :

- Propriétaire Nu-propriétaire Bailleur sui generis
 Co-propriétaire Usufruitier Autre :
 Représentant du Groupement Forestier.....
 Représentant de la personne morale (société, organisme) dénommée :
.....
 Maire de la commune.....

Coordonnées du demandeur

Adresse permanente du demandeur :
.....
Code postal : | _____ | Commune.....
N° de téléphone : | _____ |
Mail.....

Coordonnées du maître d'œuvre

Si l'étude du projet, la réalisation et le suivi des travaux sont confiés à un maître d'œuvre, gestionnaire forestier (technicien forestier, expert, ingénieur, agent ONF, etc.), indiquer ses coordonnées.

Organisme :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : | _____ | Commune :
Téléphone : _____



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Le dispositif Opafe est un outil financé par la Région Nouvelle-Aquitaine sur le territoire du PNR



Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

DESCRIPTIF DU PROJET DE REBOISEMENT

Plantation feuillue ou mixte. Au moins 2 essences dont min 40% du nombre de plants feuillus et au moins une essence feuillue à hauteur de 25% du nombre de plants.

en « bouquets » en « placeaux » en pied à pied ou en aléatoire

Présence obligatoire de minimum 50 pieds/ha d'arbres favorables aux pollinisateurs en lisière.

Plantation « champignon » ou « vivrière » :

Minimum deux essences objectives. Minimum 40% des plants feuillus.

- Champignons ; toutes les essences doivent être favorables aux champignons comestibles.
- Vivrière : min 1 essence de production alimentaire : châtaigne, pomme, poire, etc.

Plantation en surdensité :

Densité minimale >1600-1800 tiges/ha selon les essences. Pas de protection physique des plants.

Plantation essences atlantiques ou méditerranéennes. Mesure expérimentale.

Minimum trois essences dont 2 objectives. Max 35% des plants d'essence expérimentale et min 25 % d'une essence feuillue.

	Essences		Arbres favorables aux champignons	Arbres favorables aux pollinisateurs
<input type="checkbox"/>	Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i>		X
<input type="checkbox"/>	Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>		X
<input type="checkbox"/>	Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>		
<input type="checkbox"/>	Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	X	
<input type="checkbox"/>	Charme	<i>Carpinus betulus</i>	X	
<input type="checkbox"/>	Châtaigner	<i>Castanea sativa</i>	X	
<input type="checkbox"/>	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	X	X
<input type="checkbox"/>	Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>	X	X
<input type="checkbox"/>	Cormier	<i>Sorbus domestica</i>		X
<input type="checkbox"/>	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>		X
<input type="checkbox"/>	Erable plane	<i>Acer platanoïdes</i>		X
<input type="checkbox"/>	Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>		X
<input type="checkbox"/>	Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>		
<input type="checkbox"/>	Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	X	
<input type="checkbox"/>	Merisier	<i>Prunus avium</i>	X	X
<input type="checkbox"/>	Poirier	<i>Pyrus pyraister</i>		X
<input type="checkbox"/>	Pommier	<i>Malus sylvestris</i>		X
<input type="checkbox"/>	Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>		X
<input type="checkbox"/>	Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>		X
<input type="checkbox"/>	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>		X
<input type="checkbox"/>	Douglas vert	<i>Pseudotsuga menziesii</i>		
<input type="checkbox"/>	Epicéa commun	<i>Picea abies</i>	X	
<input type="checkbox"/>	Mélèze d'Europe	<i>Larix decidua</i>		
<input type="checkbox"/>	Mélèze hybride	<i>Larix eurolepis</i>		
<input type="checkbox"/>	Pin laricio de Corse	<i>Pinus nigra ssp laricio var corsicana</i>	X	
<input type="checkbox"/>	Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>	X	
<input type="checkbox"/>	Sapin de Nordmann	<i>Abies nordmanniana</i>	X	
<input type="checkbox"/>	Sapin pectiné	<i>Abies alba</i>	X	
<input type="checkbox"/>	Cèdre de l'Atlas (3)	<i>Cedrus Atlantica</i>		
<input type="checkbox"/>	Pin maritime (3)	<i>Pinus pinaster</i>		

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Aides éligibles :

- Diagnostic sylvicole : 150€/ha
- Plantations feuillue ou mixte : aide à hauteur de 50% du montant des travaux (HT) plafonnée à 2 500€/ha.
- **Bonification** à 70% du montant des travaux (HT) si regroupement de propriétaires ou si utilisation d'engins légers (inférieur à 5 tonnes).
- Plantation en **surdensité** : aide à hauteur de 50% du montant des travaux, plafonnée à 3 000€/ha (voir page 11 du règlement Opafe)
- Plantation en **zone à forts enjeux paysagers ou environnementaux** et nécessitant le respect d'un diagnostic : aide à hauteur de 60 % du montant des travaux (HT), plafonnée à 2700 €/ha.

Descriptif des travaux

Type d'intervention	Période prévisionnelle (mois, année)	Surface « ha », nombre de plants « nb »	Coût unitaire (HT)	Coût total (HT)
Préparation du sol				
Plants				
Plantation				
Protection :				
COUT TOTAL (en €)				
Montant de l'aide sollicitée (plafonné à 6ha)				

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Autres aides sollicitées pour la même opération

Si le porteur de projet a déposé ou envisage de déposer un dossier d'aide pour la même opération, il s'engage à fournir le détail des différents dossiers notamment le détail des plans de financements prévisionnels.

.....
.....
.....

Engagements du bénéficiaire

- Avoir pris connaissance des dispositifs de certification de gestion durable des forêts PEFC www.pefc-france.org/ ou FSC www.fsc-france.fr/
- La nature cadastrale devra être en conformité avec la réalité de terrain, si ce n'est le cas, le propriétaire ou les usagers devront transmettre une déclaration de changement de nature d'affectation des terrains non bâtis (Cerfa n°10517*02 ; formulaire numéro : 6704) au service des impôts du département concerné.
- Plantation à plus de 6 m de bord de cours d'eau excepté pour des essences rivulaires (frêne, aulne, etc.) ou de zones humides
- Utilisation de plants à racines nues (exception faite pour les plants mycorhizés et essences expérimentales) et de provenances certifiées pour les essences réglementées par le code forestier
- Interdiction de l'utilisation de produits phytocides ; fongicides, insecticides, herbicides, acaricides, taupicides, etc. sous peine d'inéligibilité
- Ne pas utiliser de traitement phytosanitaire préventif contre l'hylobe, la sensibilité de la parcelle pourra être estimée grâce à la grille d'analyse de l'annexe VII du règlement ; en cas de sensibilité forte, l'utilisation d'alternatives aux phytosanitaires, telles que le vide sanitaire sur deux saisons de végétation pourra être appliquée.
- Prévoir les dégagements dans les premières années après le reboisement
- Sélection des tiges d'avenir prioritairement dans les essences objectifs et maintien des essences d'accompagnement si elles ne concurrencent pas des tiges d'avenir lors des premières éclaircies.
- Sur l'ensemble du territoire dès lors que le parcellaire concerné présentera un enjeu environnemental ou paysager, les préconisations techniques du PNR devront être respectées.
- Respecter les engagements du règlement OPAFE

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Je soussigné....., agissant pour le compte de (dénomination de la personne morale),

- Certifie avoir pris connaissance du règlement
- M'engage à respecter les engagements

En conséquence, je sollicite une aide financière du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine d'un montant de€ au titre de l'OPAFE pour un montant total des travaux de.....€ (HT).

Fait à :, le...../...../20.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Faire parvenir le dossier complet :

- Un exemplaire du formulaire de demande d'aide renseigné et signé
 - Les pièces justificatives demandées en annexe

À l'adresse suivante :

**PNR Millevaches
Maison du Parc
Dispositif OPAFE
7, route d'Aubusson
19290 MILLEVACHES**

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre :
Olivier Zappia o.zappia@pnr-millevaches.fr ou au 07 88 77 25 17

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Pièces à fournir avant les travaux :

Pièces	Type de demandeur	Pièces jointes
Preuve d'identité		
Carte d'identité	Propriétaire individuel	<input type="checkbox"/>
Justificatif de n° SIRET	Propriétaire individuel et co-propriétaires	<input type="checkbox"/>
K-bis disponible auprès du greffe du tribunal de commerce du département	Sociétés civiles et commerciales, coopératives (OGEC), groupement de type, GFA, GFR, GAEC...	<input type="checkbox"/>
Acte constitutif : copie de la publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture	Associations loi 1901, fondations...	<input type="checkbox"/>
Preuve de propriété		
Extrait de matrice cadastrale de l'année en cours ou acte notarié	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>
Preuve de représentation légale ou de pouvoir		
Pouvoir de tutelle ou curatelle	Tuteur légal ou curateur	<input type="checkbox"/>
Accord sous seing privé	Usufruitier ou nu-propriétaire (selon la qualité du demandeur)	<input type="checkbox"/>
Mandat des co-indivisaires, ou des co-propriétaires ou de l'époux demandeur mais non propriétaire ou de toutes personnes se partageant le droit de propriété	Mandataire	<input type="checkbox"/>
Mandat des propriétaires	OGEC	<input type="checkbox"/>
Décision du Président ou CR d'Assemblée générale	Associations loi 1901, AFF, ASA, ASL, Fondations	<input type="checkbox"/>
Décision du gérant ou CR d'Assemblée générale et pouvoir du co-gérant en cas de co-gérance	Sociétés civiles dont groupements (SCI, GF, etc.), sociétés commerciales dont coopératives (OGEC)	<input type="checkbox"/>
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet	Toutes personnes publiques: collectivités territoriales et leurs groupements ; GIP, SAFER, etc.	<input type="checkbox"/>
Pièces techniques		
Carte de localisation sur fond IGN	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>
Le plan cadastral au 1/2000 ou 1/2500 des parcelles concernées par le projet,	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>
Diagnostic sylvicole – irrégularisation	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>
Facture du diagnostic sylvicole adressée au propriétaire	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>
Une copie des devis correspondants au montant des travaux envisagés	Tout demandeur sollicitant une prestation extérieure	<input type="checkbox"/>
Pièces administratives		
RIB du demandeur Attention, si le RIB a une adresse postale différente que celle du demandeur, demandez l'attestation sur l'honneur au Pnr ou téléchargez-la sur le site du parc : https://www.pnr-millevalches.fr/Aides-forestieres-2023-2026	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>
Déclaration relative aux aides <i>minimis</i> perçues les 3 dernières années. A télécharger sur le site du Pnr : https://www.pnr-millevalches.fr/Aides-forestieres-2023-2026	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>

Pièces à fournir après les travaux pour tout demandeur :

- RIB daté de moins de 3 mois.
- Courrier de demande d'aide adressé à la Région (modèle fourni par le PNR ci-après)
- Factures acquittées

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Demander :

Nom :

Prénom :

Code postal :

Ville :

Monsieur le président Alain Rousset
Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
14 Rue Françoise de Sourdis
33 077 Bordeaux Cedex

à

_____, le ___ / ___ / _____

OBJET : Demande de versement de l'aide Opafe / PNR de Millevaches en Limousin

Monsieur le Président,

Je sollicite pour l'année _____ l'aide du Conseil Régional pour la réalisation de travaux dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration Forestière et Environnementale (OPAFE) du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

Le montant total des travaux (HT) s'élève à _____ € et l'aide sollicitée est de _____ € conformément à l'arrêté d'attribution d'aide.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signature du demandeur